

## **Achat groupé de kits solaires : date limite de commande le 6 novembre**

Une opération d'achat groupé de kits solaires photovoltaïques a été lancée jusqu'au 6 novembre 2024 en presqu'île de Crozon – Aulne Maritime par les Citoyens du Climat et Ener'gence, l'agence Energie-Climat du Pays de Brest, soutenus par la communauté de communes. La société coopérative Solarcoop a été choisie pour la fourniture et l'accompagnement.

Le projet semble rencontrer une forte adhésion sur notre territoire, avec plus de 160 participants à la réunion d'information du 9 octobre, 25 à la visioconférence du 10 octobre et 70 ayant demandé de recevoir les informations.

Voici les principales informations à connaître sur cette opération.

### Un kit solaire, c'est quoi ?

Le kit est dit « plug-and-play », c'est-à-dire que son montage est facile et qu'il suffit de le brancher sur une simple prise de courant pour produire de l'électricité chez vous.

Un kit comprend entre 1 et 4 panneaux solaires de 400/425 Wc chacun (dimensions d'un panneau : 1,13 m sur 1,77 m, poids : 25 kg), 1 ou 2 micro-onduleur, le dispositif de fixation (au sol, sur un mur ou sur un toit), un compteur d'énergie produite, les accessoires de câblage (plusieurs longueurs de câble sont possibles) et une notice de montage.

Le coût d'un kit va d'environ 540 € pour un panneau à 2 000 € pour 4 panneaux. L'investissement étant réduit, il est la plupart du temps amorti en moins de 8 ans en fonction du niveau de production et d'autoconsommation atteints. La durée de vie d'un panneau est supérieure à 30 ans et il est recyclable à 95%. Les panneaux et micro-onduleurs sont garantis 25 ans et les fournisseurs sont français ou européens.

### Comment dimensionner mon kit ?

Pour déterminer le nombre de panneaux nécessaire (généralement, 1 ou 2 suffisent), vous devez évaluer votre consommation, en particulier votre talon de consommation : il correspond aux appareils branchés en permanence et toujours actifs : appareils en veille, box internet, réfrigérateur, congélateur, VMC... (pour savoir comment faire, reportez-vous à la page 19 du diaporama téléchargeable ci-dessous).

Le surplus d'électricité produit, notamment en été, est réinjecté dans le réseau mais n'est pas racheté par Enedis. Pour augmenter son autoconsommation, il est possible d'acheter via Solarcoop un routeur solaire permettant de réinjecter le surplus vers un chauffe-eau électrique.

### Où l'installer ?

L'emplacement choisi doit être bien ensoleillé, sans ombre surtout en milieu de journée, orienté soit plein Sud, soit Est/Ouest (pour optimiser la durée d'autoconsommation) et à proximité d'une prise de courant. La meilleure inclinaison des panneaux est de 45°.

En matière de démarches administratives, une déclaration préalable de travaux est à faire en mairie uniquement en cas d'implantation à une hauteur supérieure à 1,80 m. Une déclaration simple est à faire auprès d'Enedis (il suffira de fournir votre certificat de conformité de votre kit Solarcoop). Si le kit n'est pas installé au sol et que l'habitation se trouve en zone « bâtiments de France », une demande est également à faire auprès des services de l'ABF.

### Comment participer à l'achat groupé ?

## **Etape 1 - Commander sur le site de Solarcoop (rubrique « Kits autoconsommation ») jusqu'au 06/11/2024 à minuit**

- Choisissez le nombre de panneaux, leur disposition et leur fixation, précisez la longueur de câble et la marque des panneaux (une description des fournisseurs est disponible en page 25 du diaporama téléchargeable ci-dessous), choisissez votre compteur d'énergie.
- Saisissez le code promo (1 panneau : « CCPCAM20241P » – 2 panneaux ou plus : « CCPCAM2024 » - En octobre, un code promo « 10mwc » donne 5% de remise supplémentaire) et vérifiez qu'une réduction de prix est appliquée. Les frais de port sont ramenés à 10 € que vous commandiez un panneau ou plus, au lieu des 63 € ou 126 € habituellement.
- Complétez vos coordonnées (l'adresse de livraison n'est pas nécessaire).
- Réglez la commande (un mail de confirmation doit vous parvenir).

## **Etape 2 – Réception des kits et récupération mi-décembre 2024**

- Collecte de vos kits et panneaux à Telgruc-sur-mer : attention, prévoir un véhicule utilitaire ou une remorque (Ener'gence mettra en relation les personnes qui ont passé une commande afin qu'elles puissent s'organiser pour une mutualisation d'un véhicule utilitaire ou de grande taille)
- Démonstration de montage et branchement le jour de la récupération des kits.

**En savoir plus sur l'opération d'achat groupé :** retrouvez le diaporama présenté à la réunion d'information du 09/10/2024 et le lien vers la visioconférence du 10 octobre sur [www.comcom-crozon.bzh](http://www.comcom-crozon.bzh)

**Plus d'infos :** [www.energence.bzh](http://www.energence.bzh) - Tel : 02.98.33.15.14 - Pour recevoir toutes les informations : inscription sur le site d'Ener'gence ([cliquez ici pour suivre le lien](#))

**Questions / réponses sur les kits / SAV :** [contact@solarcoop.fr](mailto:contact@solarcoop.fr) - [www.solarcoop.fr](http://www.solarcoop.fr)